

Le Bilan de compétences

Pour qui ?

Toute personne souhaitant réaliser un bilan de compétences, salariés ou demandeurs d'emplois.

Les objectifs du bilan de compétences ?

Bâtir un projet professionnel en adéquation avec les besoins, valeurs, savoir-faire et savoir-être.

- Préparer une reconversion professionnelle
- Evoluer au sein de son entreprise
- Elaborer ou vérifier un projet professionnel

Modalités d'exécutions et d'accès ?

En distanciel ou en présentiel sur St Martin d'Auxigny (18 110)

Le délai d'accès au bilan de compétences est immédiat après le délai de rétractation réglementaire de 14 jours calendaires (article L.221-18 du Code de la consommation) pour les contrats conclus « à distance », 10 jours pour les contrats conclus en présentiel, 11 jours si financement via Compte CPF.

Durée ?

24h réparties sur 8 -10 semaines maximum.

Tarif ?

1 790 €

Moyens pédagogiques :

En vue de vous accompagner dans votre projet de bilan de compétences, je mets à votre disposition un workbook avec des exercices spécifiques qui va vous accompagner sur toute la période du bilan.

Ce workbook est divisé en plusieurs phases et rythme votre accompagnement :

1- Qui je suis (Mon histoire, mes valeurs, mes besoins)

2- Mon savoir-faire (Expériences professionnelles et extra-professionnelles)

3- Définition de mon objectif et plan d'action

Passation de test(s) de personnalité et restitution

Coaching projectif afin de faire émerger votre future voie professionnelle

Confrontation de l'objectif à l'aide d'enquêtes métiers

Déroulement du bilan de compétences :

Le bilan de compétences se déroule en entretiens individuels.

Dans un premier temps, je vous propose un rendez-vous de prise de contact afin de faire connaissance, de bien comprendre votre besoin et répondre à toutes vos interrogations. Ce premier échange est gratuit et vous permet de confirmer ou non votre besoin de réaliser un bilan de compétences.

Une fois votre décision prise de travailler avec moi, je vous fait parvenir une convention pour la réalisation du bilan de compétences par mail ou le lien pour réaliser votre demande de financement via votre CPF (Compte de Formation).

Après acceptation et signature de la convention, le bilan de compétences pourra commencer après le délai légal de rétractation.

Le bilan de compétences se déroule en trois phases :

- Phase 1 : Préliminaire
- Phase 2 : Investigations
- Phase 3 : Conclusions
-

La durée totale du bilan de compétences inclut les temps de rendez-vous et le travail personnel.

Moyens permettant de vérifier les résultats :

- Une synthèse vous est remise à l'issue du bilan de compétences.
- A la fin du bilan de compétences, un questionnaire de satisfaction vous est remis afin d'évaluer la qualité de l'accompagnement.

Un suivi sera réalisé six mois après la fin du bilan de compétences pour faire un point sur votre situation professionnelle suite à cet accompagnement.

Accessibilité :

Nos formations sont ouvertes à tous. Si vous avez des besoins spécifiques, notamment liés à une situation de handicap, vous pouvez nous en informer en nous écrivant à l'adresse mail suivante : amelie.lediouren@gmail.com pour que nous adaptions la formation à vos besoins.

Contact :

Pour toutes demandes d'informations sur le bilan de compétences et/ou pour réaliser votre bilan de compétences, vous pouvez me contacter à l'adresse mail suivante : amelie.lediouren@gmail.com

Indicateurs de performance :

	2022	2023	2024
Nombres de personnes accompagnées	14	16	18
Taux de satisfaction	100 %	100 %	100 %
Taux de réalisation des entretiens à 6 mois	100 %	100 %	100 %